

8 MARS 2017

ALERTE – DANGER SUR LES DROITS DES FEMMES RETRAITÉES !

LE 8 MARS C'EST TOUS LES JOURS!

Voici des dizaines d'années que ce rendez-vous est incontournable. Comment ne pas se rappeler, pour les plus anciennes et anciens, les entêtes du journal de la CGT « Antoinette ». Si au fil des ans des avancées ont été acquises en matière de droits grâce à la mobilisation de syndiqué-e-s et d'élu-e-s politiques, celles-ci sont et restent trop restreintes.

Des commissions au sein des comités d'entreprise permettent d'intervenir en matière d'égalité professionnelle, de salaires et de déroulement de carrière.

Il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier régulièrement, car c'est au départ à la retraite que l'on mesure cette discrimination envers les femmes, que l'on mesure les conséquences, notamment en matière du montant des pensions et de la réversion, primordiale pour nombre de femmes.

Pour gommer cela, il nous faut un travail étroit entre salarié-e-s et retraité-e-s, celui-ci est indispensable.

Un point indispensable également à aborder dans toutes nos réunions, la violence faite aux femmes, violence sexiste, violence sexuelle. Il est insupportable qu'à notre époque on puisse mourir des coups de son conjoint parce que l'on est une femme.

Les rendez-vous que nous aurons doivent dépasser le seul cadre festif, même si cela est important.

Il nous faudra également aborder le contenu politique et nos revendications.

En matière de droit rien n'est acquis, alors continuons !

ÉGALITÉ DES SALAIRES = ÉGALITÉ DES RETRAITES

L'égalité proclamée dans la loi depuis **1972** est loin d'être effective au quotidien :

- * 27 % d'écart salarial (tous emplois confondus), et 40 % d'écart de pension de retraite entre hommes et femmes,
- * montant mensuel **brut** moyen de la pension des femmes : 1314 euros, contre 1884 euros pour les hommes,
- * une retraitée sur trois touche une pension totale inférieure à 700 euros,
- * deux retraités pauvres sur trois sont des femmes,
- * en 2015 : 450 000 à 500 000 retraité-e-s contraint-e-s à retravailler du fait de leur faible retraite.

Les propositions de la CGT :

- * Limiter les embauches à temps partiel : 80 % des salariés à temps partiel sont des femmes,
- * indexation des pensions sur l'évolution des salaires **MOYENS** et non pas sur les prix,
- * rétablissement de la 1/2 part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu,
- * rétablissement de l'exonération de la majoration de pension pour les parents de 3 enfants et +,
- * stop au gel des retraites (pas d'augmentation depuis 42 mois consécutifs).
- * pas de pensions inférieures au Smic.

TRAVAIL DU DIMANCHE

Retraité-e-s, ne faites pas vos courses le dimanche ! Le dimanche c'est la famille, les petits-enfants, les loisirs. C'est tout cela que risquent de perdre les femmes et les hommes salarié-e-s du commerce, soyez solidaires des actions que de plus en plus ils engagent pour dire **NON AU TRAVAIL DU DIMANCHE** ! Aidez-les à préserver leur vie familiale et sociale !!

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Les femmes retraitées font elles aussi partie de ces victimes comme l'a été Jacqueline SAUVAGE qui a défrayé récemment l'actualité politico-médiatique.

C'est pourquoi la CGT exige :

- le déblocage de moyens humains et financiers pour garantir un accueil dédié dans les commissariats, développer l'offre de logement, renforcer les moyens du service public et des associations, augmenter le nombre et la formation des personnels sociaux et d'éducation, et prendre gratuitement en charge les soins pour les femmes victimes et leurs enfants ;
- l'obligation de mettre en place un lieu d'accueil et une procédure de signalement sur chaque lieu de travail ; une obligation de formation des managers, personnels RH et encadrants ;
- l'adoption d'une norme Organisation Internationale du Travail (OIT) et d'une directive européenne contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour préserver les travailleuses des effets des violences intrafamiliales.

FISCALITÉ: LES FEMMES VICTIMES DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE!

Le prélèvement à la source va complexifier le recouvrement de l'impôt, mettra en danger le niveau de recouvrement, mais posera également des problèmes d'égalité.

Les femmes, déjà globalement pénalisées par un système fiscal injuste et inégalitaire préservant les personnes les plus aisées au détriment des plus modestes, risquent de voir accentuer ce phénomène...

Nous avons besoin non pas d'une réforme du recouvrement de l'impôt, mais d'une véritable réforme fiscale porteuse de justice sociale, d'égalité femmes/hommes, et d'efficacité économique.

PENSIONS DE RÉVERSION

La CGT revendique une pension de réversion pour toutes et tous, sans conditions de ressources, ni de condition d'âge.

Cette pension de réversion doit être portée à 75 % de la pension du conjoint décédé.

Exigeons la reconnaissance du pacs et du concubinage.

Rappel: La pension de réversion concerne 4,4 millions de personnes mais, essentiellement des femmes. Plus d'une femme sur quatre ne reçoit que la réversion.

SATISFAIRE NOS REVENDICATIONS? OUI C'EST POSSIBLE!!

Les moyens existent, la France est un pays riche!!

- PIB (richesses produites par le travail): 2 185 milliards d'euros,
- CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi): 22 milliards d'euros,
- Fraude fiscale: 80 milliards d'euros,
- 600 milliards d'euros transférés dans les paradis fiscaux...

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Lisez attentivement les programmes des candidat-e-s avant de choisir votre bulletin de vote...

Qui propose d'améliorer le quotidien des femmes retraitées, et surtout avec quel financement???

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE – MERCREDI 8 MARS 2017

À l'initiative du collectif confédéral femmes-mixité
Rendez-vous sur le site: 8mars15h40.fr

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE DES RETRAITÉ-E-S JEUDI 30 MARS 2017

À l'initiative de l'UCR CGT - Le bien être et le bien vivre des femmes retraitées passent par la reconnaissance de droits fondamentaux : le droit à la parole, le droit à la santé, le droit à une retraite décente, le droit au maintien de son pouvoir d'achat, le droit aux loisirs, le droit à la qualité de la vie.

NE RENONCEZ PAS, PARTICIPEZ NOMBREUSES ET REJOIGNEZ LA CGT